

# 105.3.3 - RECEVEUR (9U CLASSE A)

Un joueur occupe obligatoirement la position de receveur, il doit porter tout l'équipement protecteur destiné au receveur.

---

Révision #1

Créé 2 mars 2023 15:59:38 par Baseball Québec

Mis à jour 2 mars 2023 16:18:16 par Baseball Québec